

2008

## DÉLINQUANCE DES MINEURS : DE LA PRÉVENTION AUX TRAITEMENTS DE LA RÉCIDIVE, LES VOIES DE LA RÉUSSITE EN EUROPE

2<sup>e</sup> Congrès Européen

**4 - 6 novembre 2008 Centre des Congrès - Cité Internationale, Lyon**

Depuis déjà 30 ans, la question de la délinquance des jeunes est au cœur de la vie sociale et politique des pays européens et d'Amérique du Nord. La délinquance de rue, les émeutes, de nouvelles formes prises par la violence affectent la vie quotidienne de chacun. Des phénomènes de déstructuration de la famille traditionnelle, d'appauvrissement des travailleurs, de ségrégation spatiale, de migrations, de remise en cause de l'autorité y sont largement associés.

Les Etats occidentaux ont réagi diversement à ce nouveau défi. Depuis 2005, la France a modifié sa législation avec pour objectif de lutter contre la récidive des infractions. Elle poursuit également la réforme du dispositif de prise en charge des mineurs. Le recours à la contrainte est présenté comme une solution adaptée. Qu'en est-il ? Quel premier bilan des réformes peut-on tirer chez les professionnels ? Par ailleurs, des politiques de régénération urbaine, appelées en France « politique de la ville », ont l'ambition d'assurer un meilleur développement des enfants et satisfaire aux besoins fondamentaux de logement, de santé, d'éducation. Ceci constitue-t-il une voie prometteuse ?

Plus largement, le congrès veut présenter les réponses qui sont mises en œuvre dans les autres démocraties d'Europe et d'Amérique, les orientations pénales, les innovations. Il veut donner la parole aux responsables politiques, aux administrations et associations concernées, aux professionnels, et, également aux universitaires spécialisés dans l'analyse de la violence des mineurs.

Une première ambition du congrès est de contribuer à déterminer quelles sont les bonnes réponses. Les méthodes pertinentes pour l'évaluation de l'efficacité ou de l'inefficacité des différentes réponses à la délinquance des mineurs sont, hélas, peu ou mal connues. Pourtant, des résultats scientifiques, appuyés sur des méthodes solides existent ; ne devraient-ils pas guider les politiques pénales ?

Une autre ambition du congrès concerne les professionnels de la prévention ou du suivi des mesures décidées par les juges. Ils travaillent aujourd'hui à l'intérieur du cadre des Etats. Le congrès constituera une occasion pour eux d'échanger leurs bonnes pratiques, de stimuler des échanges entre pays qui partagent largement les mêmes difficultés. L'Europe est un laboratoire d'innovations qui gagnent à être partagées, et lorsqu'elles se révèlent efficaces, diffusées.

Il Congrès Européen sur la Délinquance des Mineurs: Délinquance des Mineurs: De la prévention aux traitements de la récidive; les voies de la réussite en Europe, organisé par les organismes suivants:

- ADIS Meridianos (Espagne),
- l'AFMJF (Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille),
- l'UNASEA (Union Nationale des Associations de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes),
- la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole,
- le Centre de Recherche Universitaire PACTE (du CNRS et de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble),

Et avec la collaboration et le soutien de :

- la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice - France),
- l'Obra Social la Caixa,
- le journal « Le Monde »